



Roussas

en drôme provençale

**BULLETIN
MUNICIPAL**

**N°3
Décembre
2020**



LE MOT DU MAIRE

2020, année particulière s'il en est !

Nous l'avons commencée masqués et la terminons masqués ! Nous n'avons jamais connu une telle crise sanitaire ! Tout est à réorganiser, à repenser !

Le seul commerce du village « La Table de Roussas » change de propriétaire. Mr et Mme Boudergue ont vendu leur fonds de commerce à la SARL ORCIP, dont les associés sont Mme Cindy MANCIP et Mr Thierry ORIOL.

Ils reprennent l'établissement dans des conditions extrêmement difficiles, à compter du 1^{er} janvier 2021, mais nous espérons tous un horizon plus dégagé pour l'année qui vient. S'ils doivent affronter une période de fermeture sur janvier 2021, la commune les soutiendra, notamment concernant une partie des charges. En effet les loyers dus durant les périodes de confinement seront effacés, comme ce fut le cas jusqu'à présent.

Nous leur souhaitons une belle réussite au cœur du village de Roussas et tous nos vœux à Raquel et Jean Marie dans leur nouvelle vie.

J'en profite pour renouveler le soutien de la commune à toutes les associations du village qui se sont vues contraintes à l'inaction.

Autre point important de cette période morose et qui met du baume au cœur, c'est le développement de l'école Valrousse. Un poste d'enseignant de la 5^e classe pour la rentrée 2021/2022 devient définitif. Un merci particulier à tous ceux qui ont contribué à la mise en place de cette classe en l'espace de deux semaines durant les vacances de la Toussaint : enseignants, entreprises, élus et service technique.

Merci également à tout le personnel de la Mairie pour son concours précieux en cette période difficile.

L'équipe municipale déploie toujours autant d'énergie pour la réalisation du programme de travaux.

Espérons que ceux terminés pourront être inaugurés courant 2021.

La cérémonie de vœux n'aura pas lieu en ce début d'année à notre grand regret !

**Mais je souhaite néanmoins rester positive et regarder de l'avant en citant Albert Einstein :
« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ».**

Au nom du conseil municipal je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur à vous et vos proches.

Christiane ROBERT

LA MAIRIE

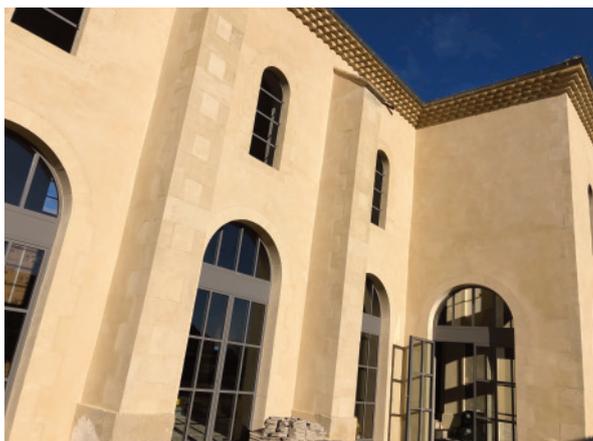
90 Route d'Aiguebelle
26230 Roussas
Téléphone : 04 75 98 54 24
Mail : contact@mairie-roussas.fr

www.mairie-roussas

Horaires d'ouverture au public :
- du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h
- mardi - jeudi de 15 h à 18 h
- vendredi de 13 h à 15 h

Permanence du Maire :
sur rendez-vous

TRAVAUX



EGLISE

Les travaux extérieurs sont presque terminés, restent le côté sacristie et la reprise du crépi de la façade nord pour corriger des imperfections. La dernière réunion de chantier a fixé le calendrier des aménagements intérieurs mais compte tenu du confinement, les agendas des entreprises sont fortement perturbés d'où la nécessité de s'adapter à ces contraintes. Par ailleurs, en ce qui concerne la remise et le lavoir, les travaux de façade sont également terminés. **Programmation d'une réunion publique le Samedi 6 février 2021 à 14h30 à la salle des fêtes pour un point d'avancement des travaux et consultation des habitants sur l'usage de ce nouveau lieu culturel.**



SALLE DES FETES

Les travaux concernant la réorganisation de la sortie de secours sont terminés. Cette modification conduit la municipalité à revoir l'aménagement de la sortie nord du village, un rétrécissement de la chaussée sera effectué.

SANCTUAIRE

Le sas à l'entrée du bâtiment a été mis en place pour répondre aux règles d'accessibilité du bâtiment.

VOIRIE

Une mise à jour de la carte de la voirie communale s'avérant nécessaire, une étude a été confiée à Mme Lannuzel, géomètre représentant l'Atelier Foncier, en vue de clarifier l'emprise réelle des chemins communaux et les différences constatées entre leurs tracés sur le plan cadastral et sur le terrain. La commission voirie est chargée du suivi de cette étude.

LOCAL TECHNIQUE

La réception définitive des travaux a eu lieu le 14 octobre 2020 et à ce jour les nouveaux locaux sont opérationnels. La date d'inauguration est cependant reportée en raison du confinement.



ECOLE VALROUSSE

Tous les travaux induits par l'ouverture de la classe supplémentaire, tant au niveau de la mise en place de l'élément modulaire, qui n'a pas été livré et équipé conformément à la commande, que de la nécessaire création de sanitaires à l'intérieur de l'école pour les plus petits ont été menés à bien par Alphonse BREA.

Les entreprises locales ont répondu présentes, Mr DELHOMME pour la maçonnerie, Mr BOUCHET pour l'électricité et Mr CHEVALIER pour l'isolation et la peinture.

Ils ont travaillé en un temps record pour que tout soit prêt pour la rentrée du 2 novembre.

Le plombier n'ayant pu se rendre disponible au moment voulu, la plomberie a été effectuée par Alphonse BREA et Guillaume MARTIN (responsable du service technique), ce qui a impliqué un travail le week-end ainsi que le 11 novembre jour férié.

L'équipe enseignante a également travaillé pendant les vacances pour la réalisation de cet objectif.



L'Ecole Valrousse accueille à ce jour 116 élèves répartis en 5 classes et la prospective pour la rentrée 2021 prévoit 123 élèves.

La classe supplémentaire est donc pérennisée pour la prochaine rentrée, d'où la nécessité de se pencher sur un éventuel projet d'agrandissement de l'école.

- En ce qui concerne le port du masque obligatoire à l'école dès l'âge de 6 ans, des masques spécifiques ont été fournis par l'inspection académique et plus récemment par la région.
- Par ailleurs un abri vélos va être mis en place à proximité du stade.

MERCI à tous pour votre implication !

PROJET DE MICRO CRECHE

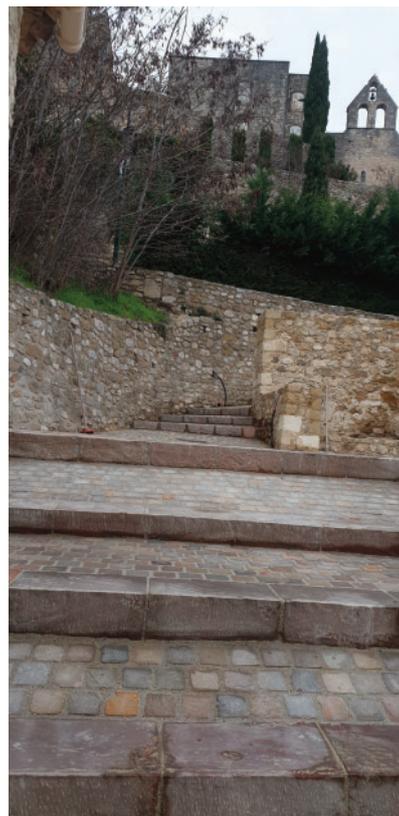
En partenariat avec l'architecte et la communauté de communes, il a été décidé d'implanter la micro-crèche sur le terrain communal situé face au local des associations (sur une partie du terrain d'entraînement du foot) et non sur le terrain initialement prévu situé à proximité de la cantine.

L'avant-projet est en cours de réalisation



RUINE CATIL

La dalle supérieure a été coulée et les grilles fermant les voûtes posées. Les travaux de la placette et de l'escalier sont en cours de réalisation.



INFORMATIONS DIVERSES

TARIFS ASSAINISSEMENT

- Prix du m3 d'eau usée : 0,70 €
- Redevance fixe annuelle : 80,00 €
- Taxe raccordement au réseau pour construction neuve maintenue à 1 800 €
- Taxe raccordement au réseau pour construction existante maintenue à 500 €

RECENSEMENT MILITAIRE ET JOURNEE CITOYENNE

Obligatoire pour tous les jeunes âgés de 16 ans, il est requis pour le passage du permis de conduire et l'inscription aux concours de la fonction publique. Il génère également l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune à l'âge de 18 ans.

Tous les jeunes garçons et jeunes filles sont donc priés de se présenter en mairie au cours du mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, les journées citoyennes ont été annulées. Pour tout renseignement à ce sujet, les jeunes sont invités à s'inscrire sur MAJDC.FR

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

En raison de l'épidémie de covid-19 elles vont être reportées en juin 2021.

Pour les nouveaux arrivants, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Pour les jeunes atteignant 18 ans en 2021, vérifiez votre inscription d'office auprès de la mairie.

Pour tous les inscrits, vérifiez votre carte d'électeur.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Toutes les démarches d'ordre administratif sont indiquées sur :

- Le site internet de la mairie : www.mairie-roussas.fr rubrique « démarches administratives »
- Le site www.service-public.fr

Elles peuvent également être obtenues auprès du PIMMS PORTES DE PROVENCE, service à destination des habitants sous la forme d'un camion présent sur la Place de la vogue le 1er mardi de chaque mois.

Tout changement d'adresse et d'état-civil est à signaler en mairie

RAPPEL DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE PAR SMS EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES

En 2018, pour mettre en place ce système, la mairie avait demandé aux habitants de communiquer un numéro de téléphone portable par foyer afin de les prévenir en cas d'urgence, la confidentialité étant garantie selon le règlement pour la protection des données personnelles.

Pour ceux qui l'ont oublié, merci de le faire sans tarder.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES DECHETS MENAGERS

Les colonnes destinées aux déchets ultimes (après tri) vont être remplacées par des collecteurs semi-enterrés Route d'Aigubelle et Route Départementale 252, deux colonnes supplémentaires vont être rajoutées au Pont de la Vence.

Les déchèteries de Grignan - Valaurie - Valréas seront exceptionnellement fermées les jeudis 24 et 31 décembre après midi

Un numéro de téléphone d'urgences sociales Covid Drômois

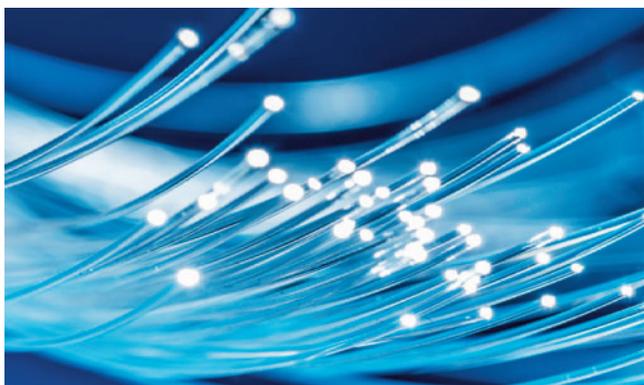
Le Département de la Drôme, en lien avec les services de l'Etat, met en place un numéro de téléphone d'urgences sociales Covid pour informer et orienter les Drômois confrontés à des difficultés sociales ou économiques liées à la crise sanitaire : **04 75 79 70 33**

du lundi au vendredi de 13h à 17h30

Au bout du fil, une équipe de travailleurs médico-sociaux à qui expliquer les problèmes rencontrés. Une écoute attentive et bienveillante, pour vous informer, vous orienter vers les services les plus pertinents en fonction de la situation rencontrée et vous soutenir dans ces moments compliqués.

Cette plate-forme d'écoute, d'information sur les droits sociaux et dispositifs d'accompagnement, s'inscrit dans la volonté du Département de venir en aide aux Drômois durant cette période critique et de répondre avec efficacité à leurs attentes via des services de qualité.

Une expérimentation inédite en Auvergne Rhône- Alpes, menée avec l'aide financière de l'Etat.



LA FIBRE ARRIVE...

Nous sommes tous impatients de voir enfin la fibre arriver dans nos foyers ou nos entreprises.

Il nous faudra cependant patienter encore plus d'un an pour en disposer réellement.

Le calendrier approximatif de l'installation et la mise en service serait :

- Etude et repérage sur le terrain des « points de livraison » par la société Axione jusqu' fin 2020

- Début 2021 installation des armoires dans les rues et de la fibre soit en souterrain soit en aérien, à l'identique des installations actuelles d'Orange suivant chaque secteur.

Ces travaux dureront au moins jusqu'à la fin de l'été 2021

- A partir de la fin des travaux sur le réseau, les différents opérateurs de téléphonie s'installeront dans les locaux techniques et pourront commencer à élaborer leurs offres

- Chacun d'entre nous devra attendre 2022 pour recevoir les différentes offres des opérateurs

- Une fois votre choix effectué, l'opérateur choisi pourra relier votre domicile ou entreprise au réseau de la fibre ce qui probablement nous amènera à la fin du 1^o trimestre 2022.

En ce qui concerne Roussas, nous essayons actuellement de négocier avec Orange et Axione pour faire passer le réseau de l'aérien en souterrain dans les zones où le réseau de téléphonie est particulièrement déficient, mais ce n'est pas chose aisée.

Vous pouvez obtenir plus d'information sur le site :

<https://www.ardechedomenernumerique.fr/eligibilite>

CLIN D'ŒIL



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS
AVANTAGES
POUR LES
APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DATES CONSEILS MUNICIPAUX 2021

- Mardi 26 janvier 2021 – 19 h 30
- Mardi 23 février 2021 – 19 h 30
- Mardi 23 mars 2021 – 19 h 30
- Mardi 20 avril 2021 – 19 h 30
- Mardi 18 mai 2021 – 19 h 30
- Mardi 15 juin 2021 – 19 h 30
- Mardi 27 juillet 2021 – 19 h 30
- Mardi 21 septembre 2021 – 19 h 30
- Mardi 19 octobre 2021 - 19 h 30
- Mardi 16 novembre 2021 – 19 h 30
- Mardi 14 décembre 2021 – 19 h 30

DATES CONSEILS COMMUNAUTAIRES 2021

- Jeudi 28 janvier 2021 – 18 h 30
- Jeudi 18 mars 2021 – 18 h 30
- Jeudi 08 avril 2021 – 18 h 30

Nous sommes heureux de nous présenter à vous.
Nous ouvrons dès le 7 janvier midi avec une carte à emporter
Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir à

La Table de Roussas

Réservation et renseignement au 04 75 04 34 14
Cindy & Thierry

VIE DU VILLAGE



Visite Centre d'enfouissement Covid

Le 9 octobre 2020 le nouveau conseil municipal de Roussas a visité le centre d'enfouissement, Mr Olivier Bérard et son collaborateur ont fourni toutes les explications nécessaires.



Visite commission voirie

Les membres de la commission voirie ont visité de nombreux chemins de la commune.



De ferme en ferme

L'opération « de ferme en ferme » habituellement programmée en avril a, cette année, eu lieu les 26 et 27 septembre 2020. Deux participants sur la commune : Domaine de Grangeneuve et Miellerie Bompard



Randonnée organisée par le comité des fêtes

Le 26 septembre de nombreux participants ont pris le départ après le petit déjeuner servi par les membres du comité des fêtes



Opération Brioches du lundi 12 octobre au dimanche 18 octobre 2020



Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre 2020
 Visite du jardin et de la chapelle du château commentée par Mr Pierre Morel et exposition de sculptures de Mr Morel Vallernaud



Commémoration du 11 Novembre 2020

La cérémonie a eu lieu à 11 heures au cimetière de Valaurie et à 11 heures 30 au cimetière de Roussas

PROGRAMME DE DÉCEMBRE À AVRIL 2021

Colis de Noël : samedi 19 décembre :

Remise des colis de fin d'année aux seniors et personnel communal de 14 heures à 17 heures à la salle des fêtes de Roussas.

Compte tenu de la crise sanitaire le goûter traditionnel ne pourra être organisé.

La distribution s'effectuera dans le respect des consignes sanitaires.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les colis seront déposés devant leur porte.

Restaurant « LA TABLE DE ROUSSAS »

Le restaurant change d'exploitant début janvier, le repreneur du fonds de commerce est la SARL ORCIP dont la gérante est Mme Cindy MANCIP, originaire de Grillon.

Cérémonie de vœux annulée

Avec beaucoup de regrets nous nous sommes résignés à annuler la cérémonie les vœux, ce moment convivial si particulier, les risques pour tous étant trop grands.

VIE DES ASSOCIATIONS

Les programmes prévus par les associations ci-après sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'état sanitaire du pays. Les articles sont rédigés par les associations.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VENCE

Communiqué de l'équipe des bénévoles
Conformément à l'autorisation gouvernementale, notre bibliothèque rouvre ses portes au public dès ce samedi 28 novembre 2020, dans le plus strict respect des gestes barrières. Nos horaires de permanence restent inchangés : de 16 h 30 à 18 h 30 les mercredis et vendredis et de 10 h à 12 h le samedi.

La crise sanitaire nous a contraint de supprimer toutes les animations que nous avions prévu en 2020, mais dès que nous pourrons à nouveau nous réunir en nombre, nous vous proposerons :

- Une séance de dédicace, d'un jeune auteur drômois, Patrick Pez, pour son livre « Les rues qui montent »

- Un « vide-bibliothèque » où, sur le principe du vide-grenier, vous pourrez vendre, acheter, échanger des livres, des CD, des jeux éducatifs

- Une animation proposée par le réseau des bibliothèques et qui reste encore à définir (spectacle, exposition, rencontre littéraire ?)

En attendant, sachez que la crise sanitaire que nous traversons ne nous a pas empêchés d'acquiescer pour vous les nouveautés remarquables de cette rentrée littéraire. Nous vous attendons et nous sommes impatients de vous retrouver !

APAS

« En 2021, l'APAS fêtera le 30^e anniversaire du premier concert des Amis de Stuttgart le 17 juillet 1991 au Sanctuaire Saint Joseph de Roussas, qui a été suivi de plus de deux cent concerts, ayant accueilli en tout 250 musiciens, hébergés pour une bonne part par des familles du village jusqu'en 2013. Notre Assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 19 février à 17 heures au Château de Grignan, et sera suivie d'un concert à 18h30, ouvert à tous, dans la belle Salle des Adhémar.

Les quatre concerts traditionnels de la première quinzaine d'août prendront un tour légèrement différent :

- Samedi 7 août : le premier concert d'anniversaire, particulièrement destiné aux Roussassiens, chaleureusement invités pour cette occasion, commencera à 19h30 au Sanctuaire Saint Joseph, et sera suivi d'un buffet convivial sur place, qui permettra d'évoquer les grands moments de l'APAS, mais aussi de rencontrer les jeunes musiciens qui ont pris la relève.

- Mardi 10 août : le même concert sera donné à l'abbaye de Bonlieu à 20h30, avec nos amis de « Musiques au Monastère ».

- Jeudi 12 août : le deuxième concert d'anniversaire aura lieu dans la cour du Château de Suze la Rousse à 19h30 et permettra d'accueillir les personnalités départementales et régionales. Ce deuxième pro-

gramme proposera une œuvre majeure, le Triple concerto pour piano, violon et violoncelle de Beethoven, et sera suivi d'une réception.

- Samedi 14 août : le même programme sera donné au Sanctuaire St Joseph à 20h30. Selon vos convenances, notez dès maintenant ces dates, et venez nombreux à ces événements qui célèbreront le rayonnement musical de l'APAS, et de Roussas ! »

2ROUESSAS

pour 2021 on peut envisager (si on sort de cette dictature sanitaire !) un rassemblement bénédiction et une exposition motos.

date à définir quand on pourra faire une réunion. Amicalement, Gérard DIDIER

SANCTUAIRE ST JOSEPH

Manifestations 2021 si les conditions le permettent :

Pèlerinages :

Vendredi 19 mars Fête de Saint Joseph

- 10h30 Célébration solennelle

Sam. 1 mai Fête de St Joseph travailleur

- 10h30 Célébration solennelle

- 12h 00 le partage du verre de l'amitié

- 12h30 repas hors sac, en plein air ou dans la salle des fêtes

- 15h Solennité des Vêpres de St Joseph

Mariages :

Les célébrations de mariages sont prévues du mois d'avril au mois d'octobre

Concerts :

- Dimanche 16 mai 18h concert avec l'équipe de Perpetuum Mobile

- Concerts A.P.A.S. : Samedi 7 août et samedi 14 août

Bénédiction des motards :

- Date non communiquée à ce jour

Journées du patrimoine :

- Samedi 18 et Dimanche 20 septembre de 14h à 18h

Vêpres :

Tous les 3^e mercredi du mois

- Excepté aux mois de mars - juillet et août

- Heure d'hiver : 18h - Heure d'été : 18h30

Permanences d'ouverture :

Du 1 mai au 1 octobre, de 15h à 18h selon la réglementation en cours, et de la disponibilité des bénévoles.

ASSO. ROUSSASSIENNE DE BOULE

Voici le calendrier si les conditions sanitaires le permettent bien évidemment :

- galettes des rois le 09 janvier

- Assemblée générale et premier concours le samedi 08 mai

- concours les samedis 29 mai, 12 juin,

- 26 juin, 10 juillet, 24 juillet, 7 août

- Challenge des anciens pétanqueurs

- dimanche 15 août, 28 août, 11 septembre

- 18 septembre

FOOTBALL SENIORS

Football seniors, Association Sportive Roussas Granges Gontardes, après ce deuxième confinement, une reprise prudente des entraînements ce mercredi 8 décembre, Après plus d'un mois d'arrêt, ce mercredi 8 décembre, l'ASRGG a repris les entraînements de football. La pratique du football amateur a été autorisée, celle-ci est soumise à certaines contraintes prévues pour le confinement, l'objectif est de permettre une réathlétisation progressive des sportifs afin de reprendre la compétition à la mi-janvier. Le calendrier des rencontres sera modifié, à ce jour plusieurs scénarios sont à l'étude par la fédération FFF et le District, l'objectif est de permettre une fin de championnat fin juin. Il est difficile dans ce contexte d'établir le calendrier prévisionnel des festivités, nous conservons la journée du WE de Pentecôte, ce sera le Samedi 22 mai 2021, une journée des licenciés avec un tournoi de football et de pétanque, organisée avec l'appui d'autres associations. Concernant les autres festivités une date sera retenue en fonction de ce nouveau calendrier, en février ou en mars et si le protocole Covid19 le permet, Deux nouveaux partenaires, sont venus rejoindre notre association, il s'agit de SAINT PAUL 3 CHATEAUX IMMOBILIER qui a en charge la gestion des logements locatifs de la Commune de Roussas et de la société RES SAS, qui a en charge le Parc éolien de Roussas, ces deux nouveaux arrivants accompagnent, la société GangOfPizzas, la Ferronnerie Lovisa Fabien, le domaine de Grangeneuve-Bour O.H et la société Coved-Paprec-Group, si rejoindre l'association, c'est participer à une merveilleuse aventure humaine et sportive, dans ce contexte particulier lié à la pandémie Covid19, il faut saluer le soutien de ces responsables. Les membres du bureau de l'ASRGG, vous souhaite ainsi qu'à vos familles de très joyeuses fêtes de fin d'année, si cette année, la crise sanitaire nous empêche de nous rassembler en grand nombre, sachez que ce n'est que partie remise, au plaisir de vous voir autour du stade dans un contexte plus normal, nous vous donnons rendez-vous en 2021, en attendant ce jour, prenez soin de vous et de vos proches.

GYMNASTIQUE VALAURIE-ROUSSAS

Vu la conjoncture actuelle et l'incertitude pour les prochains mois, notre programmation est réduite à une seule Assemblée Générale qui pourrait avoir lieu le 14 juin 2021 à 19h00 suivie si possible d'un pot de l'amitié et d'un repas champêtre..... Cette Assemblée Générale exposera les exercices de la saison 2019-2020 et les exercices de la Saison 2020-2021. Brigitte PERDRIZET